

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



CHARTREUSE de **PRÉBAYON**
SAINT-ANDRÉ-de-RAMIÈRES

✻ Notre-Dame ✻

(PROVINCE DE PROVENCE)

Notes de Voyage & Notice par le cher Frère Alphonse Duquat.

Manuscrit du cher Frère Alphonse DUQUAT

Notre Dame de Prebayon

Notes de Voyage) Le monastère de Prebayon était situé dans un des replis des dernières ramifications du mont Ventoux, (Altitude 2066), du côté nord ouest, qui vient mourir par gradins successifs sur les rives de l'Ouvèze, comme un géant fatigué, s'étendant mollement sur le sol. et de son pied avait repoussé la rivière, qui à cet endroit forme une courbe très prononcée, entourant de trois côtés, à l'ouest, au nord et au sud, le territoire de Prebayon, formant une presqu'île montagneuse dont Prebayon serait le centre. (Voyez la carte ci contre.)

L'Ouvèze est une rivière torrentielle, qui prend sa source dans le département de la Drôme, entre les monts de Gènes et Chavillière, contre les Alpes, son lit est parfois très large et encombré de bancs de sable et quelquefois étanglé suivant qu'il est pressé entre deux montagnes comme dans un étau, ou qu'il sepanouit

dans la plaine ne rencontrant plus d'obstacle à sa
Notes de Voyage Course furibonde.

(suite)

Cette rivière reçoit sur sa gauche entre Sablet
 et S^t André de Rarnières le torrent du Crignon⁽¹⁾,

sur la rive droite duquel et près de sa source se trouvent
 encore les ruines de Prebayou.

(1) M^r de Villeneuve
 et l'abbé Lefebvre
 écrivent Crignon, je
 ne sais pourquoi

M^r de Villeneuve Flayose appelle le territoire
 de Prebayou « un plateau élevé de 600 mètres » je
 ne comprends pas dans quel sens il dit plateau, ce sont
 des montagnes, de fortes collines à cimes escarpées
 ou en mamelons à pentes rapides, séparées les
 unes des autres par de profonds ravins, elles parais-
 sent d'autant plus hautes que le ravin qui est à
 leur pied est plus profond; l'état major in-
 dique bien des hauteurs de 400 à 734 mètres mais
 ce sont des sommets séparés les uns des autres par
 des vallons qui ont à peine 200 mètres d'altitude et
 la plaine sur les rives de l'Ouvèze a des côtes de
 800 et même 90 mètres; il en résulte un terrain
 très accidenté, coupé par une multitude de ruisseaux
 très profonds, à sec pendant l'été, mais torrents
 pendant l'hiver ils viennent verser leurs eaux
 dans le Crignon, qui les conduit dans l'Ouvèze.

Histoire de S^t
 Roseline page 239.

Note de voyage
suite.

Ces accidents de terrain expliquent un peu pourquoi il n'y a pas de route de communication traversant ce territoire, ce qui fait que Prébayon est complètement isolé et perdu au milieu de ces montagnes.

La photographie de Gigondas page donne une idée du Massif général et celle de Siguret de la forme de certains mamelons voyez page,

Prébayon serait le sommet d'un triangle dont Siguret, Sablet et Gigondas, disposés à peu près en ligne droite sur la rive de l'Orvize, seraient la base, Sablet se trouve à environ 4 kilom., en ligne droite, de Prébayon⁽¹⁾ mais il faut près d'une heure $\frac{1}{2}$ pour s'y rendre à pieds de Sablet; après avoir franchi les premières collines on arrive sur le torrent du Brignon que l'on cotaye, plus ou moins à distance, jusqu'à Prébayon; ce chemin ne manque pas de charmes, mais il n'a, ni la grandeur, ni la majesté imposante, ni les difficultés que l'on rencontre ordinairement dans les Alpes; les montagnes ne sont plus couvertes par les

⁽¹⁾ quelques auteurs placent Prébayon à une lieue d'Orange, il y a 21 Kil. en ligne droite!

Notes de voyage sombres forêts dont font mention les anciens docu-
suite ments; il y a actuellement beaucoup de cultures et le reste
est couvert de taillis plus ou moins touffus, plus ou
moins hauts, suivant l'âge; la coutume étant de
tailler les bois entre 8 ou 17 ans de pousse; si vous
avez lu la description du site dans le Manuscrit
Coulombeau ou dans celui de l'ancien Gap, parlant
des hautes Montagnes, du Vallon couvert de bois dont le
front audacieux se perd dans les nues (!) repaire de bri-
gands, ~~de~~ d'animaux féroces et carnassiers dont le rugis-
sement se mêle au cri aigu de l'aigle, au mugisse-
ment de l'orage et aux bruits du torrent impétueux
qui le traverse; toutes choses enfin qui font si bien dans
une narration, si dis-je vous avez lu cette description
avant d'avoir vu Prébayon, vous serez certainement
deçu dans votre attente; ce n'est pas qu'il faille rejé-
ter cette description; de grands arbres il y en a ~~est~~ certai-
nement, des animaux féroces, peut-être, les montagnes sont
toujours là et on prétend que l'aigle y fait encore sa
demeure, enfin l'histoire ne fait que trop mention des
brigands qui ont ravagé le monastère; cependant en présence
de la réalité actuelle on se prend à douter.

Les Ruines de Prébayon cachées par d'épais

Notes de voyage
(suite)

breussailles sont assises au fond d'un petit vallon oval, traversé d'un bout à l'autre par le torrent du Beignon, la plus grande largeur de ce vallon est d'environ 30 mètres, mesurée prise du bas de la Colline A (voyez le plan ci contre.) jusqu'au torrent, sa plus grande longueur depuis le pont G, jusqu'en H est d'environ 120 mètres; rien ne peut faire présumer que ce vallon ait été plus spacieux, étant serré entre deux collines qui n'ont pas moins de 30 à 40 mètres de hauteur au dessus du torrent, celui-ci en cet endroit n'a que 4 mètres de largeur environ ces mesures sont et 1 à 2 mètres de profondeur seulement, mais en descendant par l'ancien amont et surtout en aval il est profondément encaissé, particulièrement au passage du petit pont, à cet endroit le ^{lit du} torrent a 7 mètres de hauteur mais 2 mètres 90 cent de large seulement, cependant l'arche du pont a une ouverture de 4 m. 48^c, voyez la photographie ci contre.

Gap dans son
manuscrit sur
Trébayon

D'après cet exposé il est facile de comprendre que le vallon de Trébayon n'est qu'un épanouissement du torrent, qui, en cet endroit, profitant d'un écartement des collines est moins profond, mais plus large; en été quand il est à sec on est tenté de s'établir sur ce terrain abandonné, mais en hiver quand la pluie

notes de voyage,
suite

est débordante (ce qui arrive souvent, paraît-il.) le torrent ne doit pas se gêner pour reprendre son bien; il suffit ~~arrivé~~ que les pierres, et les arbres et les racines obstruent le canal, très étroit près du pont, pour donner à l'inondation des proportions formidables, c'est ce qui est arrivé plusieurs fois, d'après la Chronique, et c'est ce qui fut cause, que les religieuses quittèrent ce site vers 1060.

Quand nous avons visité Prébayon en Octobre 1892, le torrent était à sec, on ne pouvait connaître ses fureurs précédentes que par les traces qu'il en a laissées; en voyant les blocs de rochers, les arbres brisés qui encombrant son lit desséché et surtout la quantité énorme de graviers qu'il a répandus sur la plaine au débouché de la Montagne, on peut juger que sa tranquillité actuelle n'est que passagère.

Le site de Prébayon n'est ni beau ni triste, on reste indifférent, le paysage manque de grandeur l'espace fait défaut, il faut presque lever la tête pour voir le ciel, le couvent est là comme au fond d'une cuvette et l'on comprend que le torrent doit ne pas se gêner en temps de pluie pour en remplir le fond, pour qui connaît l'histoire de ce célèbre monastère, l'admi-

Notes de voyage
(suite)

ration en devient plus grande en pensant que pendant 5 siècles, quantité d'héroïnes ont vécu là, ne pouvant le faire qu'uniquement pour Dieu, la beauté du site n'étant pour rien dans leur choix.

Voyez le dessin ci
contre page

Les murailles surgissent encore au dessus du sol, les plus hautes ont à peine trois mètres; elles paraissent solides, mais les parois, surtout intérieures, sont profondément altérées, on les dirait calcinées, sommes nous en présence des constructions primitives, la tradition l'assure, mais actuellement il y a absence de tout ornement de style qui pourrait nous fixer à cet égard, c'est à peine si on aperçoit quelques fragments d'appareil en pierre de taille.

A la première vue il est difficile de se reconnaître à cause des arbres et des broussailles qui encombrant les ruines, cependant nous avons pu relever le plan ci-inclus page, on remarquera parfaitement l'emplacement de l'église; pour les autres bâtiments il serait téméraire de leur attribuer une destination particulière; il est facile de deviner que le torrent a dû faire dans le temps un coude plus accentué vers K: voyez le plan page. Alors rongéant le pied de la colline, qui en cet endroit est de terre mouvante, il a produit un éboulement considérable qui en repoussant

Notes de voyage,
(suite)

Le torrent a détruit une partie des bâtiments, c'est peut-être lors de la catastrophe de l'an 962.

Lors du départ des Religieuses pour St André de Camière, Prébayon est resté leur propriété et probablement a toujours été habité; il est certain que les religieuses avaient un personnel pour cultiver leur terres; le chapelain n'était pas seul; aussi dans des documents authentiques nous voyons figurer un nombreux personnel de frères, qui probablement habitaient Prébayon et la Voye le manuscrit Romane, grande ferme située sur un plateau entre Coulombeaux, Prébayon et St André; c'est dans cette ferme que les religieuses se réfugiaient quand les inondations du Brignon les y contraignaient; elle existe encore et n'a rien de remarquable que l'épaisseur de ses murailles; je serais tenté de croire que le religieux profès de la maison, de Romanis, dont fait mention la carte du Chapitre général de 1270, soit un religieux de la St Bruno et l'ordre Rossane; l'abbé Lefebvre en fait une chartreuse particulière, I II. p. 251. livre, sans savoir dans quelle contrée la placer.

En 1723 l'église de Prébayon servait encore citée dans le au culte; Giberti, dans son histoire de Pernes dit: Prébayon n'est plus aujourd'hui qu'un hermitage où l'on va souvent en dévotion les fêtes de Notre Dame

Notes de voyage et où mon fils aîné reçut la bénédiction nuptiale
(Suite) le 18 mai 1723, ayant épousé une fille de ce diocèse
qui a des domaines considérables au voisinage,
mais l'église menaçant ruine fut interdite vers
l'an 1746 ou 1747.

Expilly, dict. Cependant Expilly écrivait en 1763 : Il ne
des Gaulles et de la reste plus de l'ancienne abbaye de Prébayon que
France, cité par l'église qui est fort obscure et fort humide, deux
Lucien Gap - ermites en ont soin, on y célèbre de temps en temps
la messe, mais le 8 septembre, il y a un grand
concours de peuple, surtout des habitants de Mayan
qui y vont en procession faire leur dévotion.

Ce pieux usage de se rendre en procession à
Prébayon remonte à l'époque de l'expulsion des
Sarrasins de la contrée, lorsque les religieuses reprurent
possession, le jour de l'Assomption, de leur couvent
qui avait été réparé; conduites processionnellement
par l'évêque de Vaison et son clergé, accompagnés
par une foule considérable de peuple; il doit aussi
sa continuité aux éclatantes vertus d'un grand nombre
de religieuses qui ont vécu dans ce monastère.

Voir dans Lucien Gap Cette coutume ne fut pas même interrompue
un ~~arrêté~~ à ce sujet. par la révolution de 93 malgré les déjeunes du district

note de voyage De nos jours cette coutume est aussi vive, que
 (suite) jamais; l'abbé Bruyère, qui visita Prebayon vers
 notice sur Prebayon 1860, et qui fut témoin d'un de ces pèlerinages
 et St André, cité venue pour demander la pluie dit: j'appris de leur
 dans le manuscrit de bouche qu'en temps de sécheresse, les habitants des
 Lucien Gasp. villages voisins, viennent en procession se prosterner
 en ce lieu et que l'église de Sablet possède
 l'ancienne statue de notre Dame de Prebayon.

..... faisant ensuite la description des ruines et dit:
 Quelques constructions éventrées, des murs d'un mètre
 d'épaisseur dont un plus grand que les autres s'élève
 en pignon, fut tout ce qui survécut d'antique à mes
 regards, je pus néanmoins suivre et reconnaître distinctement
 l'enceinte de la chapelle et des bâtiments du monastère dont le style est du milieu du
 11^e siècle, le site en est presque aussi solitaire qu'au
 trefois, les grands bois qui l'entouraient sont seulement
 remplacés par des pins et des chênes verts.....

Moins heureux que l'abbé Bruyère, nous n'avons
 pu découvrir aucun vestige de style qui puisse nous
 fixer certainement sur l'époque de la construction de
 ces ruines, mais nous venons de voir que la tradition
 ininterrompue jusqu'à nos jours permet d'affirmer

Notes de voyage que ces ruines sont bien celles du monastère rebâti
 suite et fin, pour vers 962; actuellement un petit oratoire, placé sur
 Prébayon, le versant de la colline, exposé au midi, sert pour dire
 la messe les jours de pèlerinage. Voyez les photographies
 page

Comme l'origine de nos moniales carbusiennes est très peu connue et très inexactement décrite dans ce qui a été imprimé jusqu'à présent, et que d'autre part les documents authentiques qui en parlent sont encore pour la plupart manuscrits; je crois bien faire de signaler ces documents et même d'en donner un abrégé qui résume l'histoire de Prébayon et de St André de Ramieris, me bornant aux faits principaux et rectifiant en passant les erreurs de certains auteurs; j'indique spécialement les sources, afin qu'on puisse vérifier si besoin est.

La plupart de ces renseignements nous sont fournis par Lucien Gap, dont j'indique le manuscrit ci après.

Il y a encore entre les mains du propriétaire de St André des Ramieris, une copie des privilèges du monastère de St André qui date de 1268, et une lettre apostolique de Clément IV

manuscrit.

1° Catalogue des abesses des Monastères de Prébayon

Ce catalogue est attribué au P. Rimbart, aumônier des religieuses en 962, ce qui y a de certain c'est qu'il s'arrête brusquement à cette année de 962 et qu'il donne des détails sur la terrible catastrophe de cette année là, que seul un témoin oculaire peut fournir; l'abbé Bruyère, auteur moderne l'attribue au B^t Jean d'Espagne, mais il ne donne pas ses preuves, je ferai remarquer seulement que le B^t Jean d'Espagne vivait en 1149 et qu'il n'aurait pas manqué de continuer la liste des abesses jusqu'à cette année là et justement entre 962 et 1149 il y a une lacune.

manuscrit

2° Mémoires touchant l'origine du monastère de Prébayon et la translation de ses religieuses au monastère de St André de Ramières

Manuscrit très ancien de 17 pages in 4°. Actuellement ces deux manuscrits sont aux archives départementales de Vaucluse; fonds St André de Ramières, ce dernier manuscrit fait mention du premier.

3° Les Archives départementales de Vaucluse et des Bouches du Rhône renferment des pièces séparées, chartes

Manuscrit.

et autres, pièces importantes nous les signalerons dans le cours de notre récit pour préciser des dates.

4^e Il y a encore actuellement à St André de Ramis, entre les mains du propriétaire un dossier assez considérable de documents originaux et copies plus ou moins anciennes; le propriétaire les ayant laissés gracieusement à notre disposition, nous avons pu les parcourir et en dresser une liste que nous avons envoyée au v. S. S. Salomon à la Valsainte.

5^e Le Manuscrit Colombeau: Martin Colombeau régisseur des biens de St André de Ramis pour M^{gr} Guillaume Louis du Bellet, dernier évêque d'Orange, vers 1780, avait occupé ses loisirs en faisant un résumé de l'histoire de Vèbayon depuis son origine; il avait alors en mains tous les documents originaux, aujourd'hui dispersés, c'est ce récit qui est connu sous le nom de manuscrit Colombeau.

Ce manuscrit est une histoire abrégée depuis la fondation de Vèbayon jusqu'à la suppression de St André de Ramis en 1734. L'auteur rapporte fidèlement les faits, mais

manuscrits.

il croit à des erreurs de dates dans les originaux et cherche à les rectifier à l'aide de l'histoire générale, nous croyons qu'il est dans l'erreur et qu'il faut maintenir les dates des anciens manuscrits, nous démontrerons la chose dans le cours de notre récit.

De plus Coulombeau n'a pas connu la date exacte de la séparation de St André des Ramières d'avec l'ordre des Chartreux, l'erreur qu'il fait à ce sujet il lui était facile de la faire, parce que jusqu'à leur entière suppression ces religieuses ont continué de leur chef à s'appeler Chartreuses.

Manuscrit

6° Enfin, actuellement M. Lucien Gagny, instituteur public, membre de plusieurs sociétés savantes a entrepris l'histoire du Monastère de Notre-Dame de Prébayon sous la règle de St Césaire d'Arles et du Prieuré de St André des Ramières sous la règle des Chartreux, appuyé sur les documents originaux et sur ce qui a été publié jusqu'à présent, il a mis nous a-t-il dit dans son manuscrit témoin de beaucoup de recherches et de patience, il a bien voulu nous confier son manuscrit

dont nous avons pris une copie intégrale, nous possédons aussi une copie du manuscrit Colombbeaux, c'est surtout dans ces deux manuscrits que nous avons puisé pour faire l'abrégé qu'on va lire n'ayant pas sous les yeux les deux premiers documents originaux que Lucien Gagné a consultés, ni même l'histoire de l'Église de Valaison par le P. Boyer qui donne une liste des abbesses de Prébayon.

R. P. Boyer de St
Marthe dominicain
il écrivait en 1731.

C'est exclusivement dans les Annales de J. Leconteux qu'il faut avoir recours pour connaître la période cartésienne de St André des Ramières, lui seul fixe la date approximative de l'entrée des Religieuses de Prébayon dans notre ordre, comme lui seul donne la date précise de leur séparation de l'ordre; c'est certainement faute de l'avoir lu attentivement que des auteurs modernes nous ont fait des récits erronés de cette fondation.

Je regrette beaucoup que dans son écrit M^r Lucien Gagné ne nous ait pas donné plus

ment et simplement les documents originaux. Sa liste des abbesses est un commentaire qui laisse percer le désir de concilier les faits et les dates, mais il n'est pas heureux si le lecteur remarque en temps et lieu.

L'histoire de Prébayon ~~et de Saint~~ André des Ramières se divise en trois périodes parfaitement distinctes.

1. Règle de Saint Léaire
et
Benedictine

La première période comprend depuis la fondation en 610 jusqu'en 962 ou 1060 époque de la translation à Saint André, et de 1060 à 1148 époque de l'entrée dans l'ordre des chartreux.

2. Règle des chartreux

La seconde période comprend depuis 1148 jusqu'en 1336 ou elles furent définitivement retranchées de l'Ordre.

3. Règle indépendante

soit disant soumise
au Saint Siège

La troisième période date de 1336 à 1734 date de leur suppression définitive.

Première Période

Fondation du Monastère de Notre-Dame de Prébayon

Coulombeau Par son testament, qui se trouve dans le recueil
 des conciles et dans l'histoire de sa vie, on voit que de son
 vivant *Ste Radegonde*, dans son monastère de *St Croix*, à
 Poitiers, fit vendre tous ses bijoux qu'elle joignit à
 ses trésors et qu'elle distribua le tout entre *Germilie*,
Cheltride et *Bernilie*, ses parentes, pour fonder des
 monastères.

" *Bernilie* fut envoyée à Langres où elle fonda
 un très beau monastère sous le titre de *St. Dame*
 de mons (des Monts?)

" *Cheltride* et *Germilie* se rendirent à Arles
 auprès de *St Césaire* Archevêque et primat des Gaules.
 " *Ste Radegonde* connaissait le mérite et
 les vertus de ce *St Archevêque* elle lui
 adressa ses deux parentes avec ses trésors pour être
 employés à l'établissement de deux monastères
 dans les environs de son diocèse pour servir de
 retraite à des filles nobles.

Coulombeau

"

"

Lucien Gap

"

Coulombeau

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

Cheltrude fut envoyée par St Césaire dans le diocèse de Die en Dauphiné, où elle fonda un monastère sous le titre de sv. D. de Lombeau (au pied de la montagne du même nom, paroisse des nonnières, Drôme)

Germilie se rendit par les ordres de St Césaire dans le diocèse de Vaison, sous l'épiscopat d'Arthemius qui gouvernait cette Eglise avec la plus grande édification.

Le prélat 17^e évêque de Vaison..... reçut Germilie avec toute les marques de distinction dues à son rang et à ses vertus. Après avoir connu le sujet de son voyage, il désigna à Germilie le désert de Prébayon Romane appelé dans ce temps reculé Pratium Vallium, pour y bâtir un monastère et la seconda dans tous les soins et embarras qu'exigea cette entreprise édifiante..... c'était en 610..... en 611 le monastère était construit et Germilie y recevait 9 jeunes Vierges, trois ans après il y en avait 18, et lorsque Germilie mourut en 632 il y en avait 32.

Voici la liste des abbeses qui ont gouverné Prébayon depuis l'origine jusqu'en 962.

liste des abbes
de Prébayon
tirée du catalogue
des abbes et
des mémoires
touchant l'origine
du monastère de
Prébayon etc.

par M. Lucien
Goy.....

"

"

"

1. Germaine, de 610 à 632, meurt en odeur de sainteté laissant 32 religieuses qu'elle embrassa avant de mourir les exhortant à persévérer dans les vertus monastiques, elle fit élire en sa présence la vénérable sœur Armande.
2. Armande, de 632 à 649 vécut 17 ans avec 27 religieuses.
3. Viergeuse, de 649 à 673 prit la place de la précédente, gouverna avec bonheur le monastère pendant 24 ans, eut sous sa conduite 31 religieuses et mourut en odeur de sainteté.
4. Bertranne, de 673 à 694. fut élue abbesse après Viergeuse, eut sous son obéissance 33 religieuses.
5. Polixène, de 694 à 722, succéda à la précédente gouverna sagement le monastère pendant 28 ans et mourut pleine de mérites.
6. Theresienne, de 722 à 793. prit la place de la précédente, elle fit agrandir le monastère eut sous sa conduite 37 moniales, qu'elle forma à la perfection religieuse par le

Catalogue des abbés, exemples de ses belles vertus pendant 31 ans et
de Pélégayon, cité mourut de la mort des justes en 773.

par Lucien Gap, dans 7^o = Bélicane de 773 à 782, qualifié d'une
son manuscrit.

- suite.

8^o ~~Guillaume~~

maison illustre et d'une vertu exemplaire
fut élue ensuite, gouverna le monastère
pendant 29 ans et mourut en 782.
Eliane, 782 = 810 nièce de la précé-
dente, lui succéda et fut paisible dans
son monastère jusqu'en 787, que les
Sarrasins, nation barbare et impie
sortie de l'Arabie furent fondre sur les
Chrétiens comme des lions rugissants
et traversant les Monts Pyrénées, se ten-
dirent dans le Languedoc, la Provence
le Dauphiné et dans le Comtat venaisien
ou par leur courses ayant obligé ces
bonnes filles d'abandonner ce monastère
elles se retirèrent chez leurs parents pour
y vivre en sûreté où elles séjournerent jusqu'à

802

Je crois que la phrase, elles se retirèrent chez leurs parents est
toute entière de la plume de Lucien Gap pour les besoins
de la thèse qui va produire ^{voilà} ~~le~~ tout autre est

le récit de Coulombeau que je vais donner :

Coulombeau

Cette troupe féroce tomba sur le Monastère
 de Prébayon dans lequel ces brigands acharnés com-
 mirent tous les excès dignes de leur férocité.
 de trente huit religieuses à peine dix eurent
 le bonheur de se sauver, à la faveur de la nuit, de
 la fureur de ces cannibales. Elles se rendirent à
 Vaison à travers les montagnes et les bois, conduites
 par leur aumônier, qui avait facilité leur fuite

Voilà le manuscrit Coulombeau place cette scène en 731 fait durer les Comtes
 Coulombeau des Sarrasins jusqu'en 732 et fait reprendre possession de
 Prébayon par les religieuses en 760.....

La différence des faits et des dates est sensible dans
 les deux récits.

Notes particulières

Comme nous n'avons pas les documents originaux
 sous les yeux, il nous est difficile de discerner
 la vérité, mais Lucien Gay les a eu puisqu'il
 les cite, un peu plus loin, dans son manuscrit sans
 commentaire, sauf pour les dates; malgré mon
 désir d'éviter toute espèce de dissertation je me
 crois obligé de m'arrêter sur ce cas, qui est un
 peu secondaire pour moi, afin de faire voir qu'on

Observations
particulières.

a probablement tort de rejeter les dates de la chronique originale, qui est une chronique locale, parce qu'elle ne s'accorde pas complètement avec les dates de l'histoire générale.

Coulombeau, pour n'être pas embarrassé dans son récit donne très peu de dates, quand il en donne on sent qu'il cherche à Consolider au lieu il dit positivement qu'il est à une erreur de date.

M^r Lucien Gay qui connaît parfaitement son histoire générale actuelle et qui sait que la science a fixé définitivement la date des invasions musulmanes, cherche lui aussi à coordonner les faits particuliers aux faits généraux; il fait certainement ce raisonnement: puisque la première invasion des Sarrasins a eu lieu en 731 (la date véritable est 732 voir plus loin) et qu'à cette époque la maison a été entièrement saccagée et occupée par les Sarrasins les religieux n'ont pu se retirer, dans certains cas les réfugiés tranquillement chez leurs parents; très bien, mais alors que ferons-nous des deux abbesses Chérèsime et Béliane qui d'après la chronique ont vécu si tranquilles à Prébayon de l'an 722 à 782, ensuite comment pourrions-nous établir qu'Éliane qui était abbesse au moment de l'invasion, ~~était~~ en 731 ou 732 au moins, soit la même

observations que celle de 802 et qui met en 810 cela fait
 particulières une différence de 79 ans, donc pour concilier
 l'histoire locale avec l'histoire générale on supprime
 deux abbesses et on se jette dans des difficultés chrono-
 nologiques; il me semble qu'il ~~est~~ bien plus simple
 de conserver la date des anciens manuscrits et de
 rechercher pourquoi le sac de Seebayon a eu lieu
 en 787 et non pas avant.

M^r Lucien Gap dit lui-même; Le P. Boyer,
 les mémoires ci-dessus et un autre manuscrit dont nous
 avons des extraits, placent la déviation du Couvent
 par les Sarrasins en 787, tandis que Coulombeau
 met ce fait à l'année 731, ce qui est plus probable,
 la première invasion des Musulmans dans la vallée
 du Rhône remontant à cette date etc.....

Ainsi Coulombeau et Lucien Gap sont donc
 les seuls qui mettent ce fait en 731, mais M^r Lucien
 Gap a-t-il bien réfléchi quand il a écrit quelque
 part dans son manuscrit, pour prouver la date de 802
 comme date du retour des religieuses; (Malgré la
 Victoire de Charles Martel (733) de nombreuses bandes
 de Sarrasins sillonnaient encore le midi de la France)
 il me semble que ~~ça~~ est le noyau de la question.

observations
particuliers
(suite)

il est facile de l'établir. Voici d'abord un aperçu sur l'histoire générale pris dans l'histoire de l'Eglise par Darras qui donne les dates précises de l'invasion Musulmane.

Analyse de
l'histoire de
l'Eglise par
Darras.

En 711, bataille de Xérés qui leur livre l'Espagne
En 721, bataille de Bourges, 732 la grande invasion dont l'aile ~~Gauche~~ commandée par Abderrame en personne, s'avance dans l'ouest, l'aile ~~Droite~~ débarquée sur les côtes de Provence s'avance rapidement dans la vallée du Rhône et de la Saône, brûle Autun en Août 732. Mais la bataille de Poitiers ^{17 octobre 733.} en anéantissant l'aile gauche les arrête et le flot musulman fut repoussé non moins rapidement, qu'il était monté, nous trouvons Charles Martel en Provence en 736.

En 737 eut lieu une seconde invasion, mais alors les Musulmans vinrent se loger au pied des Alpes, se préparant à passer en Italie, et s'y maintinrent jusqu'au XI^e siècle, occupant les montagnes et se construisant des forteresses sur toutes les cimes, parce que repoussé encore une fois par Charles Martel ils n'osaient plus descendre dans la plaine pour affronter des batailles rangées.

- observations Une 3^e invasion eut lieu en 739 par la trahison
 particuliers de Maucropius et la connivence de certaines villes, ~~mais~~
 suite nous trouvons Charles Martel en cette année lui qui
 Analyse de les expulsé encore de Provence; mais les Sarrasins
 plusieurs pages occupant les Alpes descendaient périodiquement
 de l'histoire de pour ravager la plaine et commettre mille brigandages
 d'Eglise par C'est pourquoi nous voyons Charlemagne lui-même,
 Sarras 7. 16 avec son neveu Liégeois, descendre en Provence
 et 17. vers 770 et en chasser les Sarrasins qui occupaient
 " Cime dans les Alpes.
 " Enfin une dernière invasion des Sarrasins eut
 " lieu en 791, après le désastre de Roncevaux, mais
 " elle ne dépassa pas la Septimanie où ils séjournerent
 " jusqu'en 804.
 observations Remarquons que dans la première invasion les
 " Sarrasins débarqués au printemps de 732 sur les côtes
 " de Provence, étaient déjà à Autun et à Sens au mois
 " d'Avril de la même année 732; cette marche rapide
 " ne leur a certainement pas laissé le temps de se répandre
 " dans la Campagne; ils se contentaient d'entourer et de
 " saccager les villes principales, répandant partout le terreur
 " afin d'assurer la liberté de leur mouvement en avant.
 " Mais alors ils ont certainement négligé certaines

Observations. Localités sans importance pour eux et même à eux inconnues, qui comme Prébayon étaient cachées dans les montagnes, entièrement en dehors de tout grand chemin.

Autre chose était un peu plus tard, car en s'établissant dans les Alpes; «ils occupaient alors, comme Histoire de France le dit Henri Martin, une multitude de tours et par Henri Martin de forteresses depuis les sources du Rhône - jusqu'à cité dans l'histoire l'embouchure du Var; ils étaient devenus une de l'abbaye de St puissance politique et se menageaient entre le roi Claude, Pages d'Italie et le roi d'Arles, qui craignaient également 389 - 398. de les pousser à bout.»

Mais n'osant s'attaquer aux villes ils envahissaient les campagnes c'est ce qu'attestent toutes les chroniques locales.

Pourquoi donc ne pas attribuer le sac de Prébayon à une de ces nombreuses bandes qui sillonnaient encore la Provence, et conserver la date de 787 qui s'accorde si bien avec la chronique, alors les religieux peuvent se réfugier à Vaison que les Sarrasins n'osaient plus attaquer, alors s'explique la surprise du Couvent, surprise qui n'aurait pu avoir lieu lors de la grande invasion, il était impossible à cette époque.

observations
 (1) en 940 les
 Sarrasins brûlaient
 encore Aycume,
 St Maurice en Valais,
 après avoir massacré
 les religieux, et
 incendièrent St
 Jean de Abauricume,
 Catalogue des
 abbeses de
 Prébayon
 (suite)

de ne pas avoir connaissance de la marche des Sarrasins
 qui poussaient devant eux une nombreuse population
 affolée de terreur; je pourrais certainement apporter
 d'autres preuves, ⁽²⁾ mais j'ai hâte de terminer cette disser-
 tation qui n'a d'autre but que de chercher à maintenir
 la Chronique originale dans son intégrité et je continue
 en disant à Eliane qui fut abbesse de 782 à 810
 succéda Adrienne de 810 à 831.

Mais j'oublie de donner quelques détails sur Eliane
 et la reprise de possession de Prébayon.

Le Monastère de Combeau fut détruit presque
 même temps que celui de Prébayon, l'abbess Angelie
 mourut avec 27 religieuses, il ne resta qu'Apriles,
 Marie, Ondule, Betie et Esther..... elles se réu-
 nirent à Vaison aux religieuses de Prébayon encore
 vivantes..... c'est à dire l'abbess Eliane, avec les
 soeurs Julienne, Joannine, Bastienne, Etienne, ⁽³⁾
 Sativine, Veline et Semiale, toutes très vertueuses,
 lesquelles s'assemblèrent en 802 à Vaison.....

M^{re} l'évêque (Jean 1^{er} 19^e évêque de Vaison)
 ayant fait reconstruire le monastère..... les reli-
 gieuses ci dessus en reprirent possession le jour
 de l'Assomption de notre Dame, conduites.

Abbayes.
 Catalogue des
 abbeses
 suite

par l'évêque et son clergé accompagné par une foule
 de peuple ...

La mère Eliane, prit dès lors de grands soins
 pour relever les ruines de ce monastère, ou elle vécut
 encore 8 ans, et décéda pleine de mérites en 810.
 laissant 19 novices.

9. Adrienne de 810 à 831. En se faisant
 religieuse, disent les mémoires cités, ~~elle~~ avait
 donné tous ses biens pour réparer le monastère,
 Elle gouverna 22 ans et mourut en 831 dans
 une grande réputation de sainteté, laissant 24
 religieuses.

10. Guillemine 831 - 841, remplaçait la précédente,
 fut une très digne religieuse, gouverna 10 ans
 le monastère et mourut en 841.

11. Augusta 841 - 859, prit la place de la préci-
 dente qu'elle garda 18 ans et décéda en
 859.

12. Cortiliane 859, 882 fut élue après elle, régnt
 le monastère 22 ans, eut sous sa direction 32
 religieuses et mourut en 882.

13. Piargène 882 - 901 succéda à la précédente
 fut abbesse 19 ans et alla au ciel en 901.

Catalogue des
Abbeses
sainte

14. Aubine 901 - 921, prit sa place, gouverna 20 ans le monastère et décéda en 921 en estime d'une grande vertu et piété.
15. Isabelle 921 - 931, fut élue après Aubine, gouverna 10 ans et mourut en 931 dans la réputation d'une vertu héroïque.
16. Etienne 931 - 944 d'une naissance illustre et d'une rare perfection succéda à la précédente et mourut en 944.
17. Guillemine 944 - 958 - fut élue à la mort de la précédente, gouverna avec honneur ce monastère l'espace de 14 ans et mourut saintement en 958.
18. Guillaume succéda à la précédente, ce fut sous son gouvernement qu'arriva la catastrophe décrite dans les mémoires :

Le 21 décembre 962, les eaux du Trignon, devenues
surtout grossières par les pluies et les orages, entrèrent
par le ruisseau de la Chapelle et déracinèrent des arbres
qui vinrent boucher le pont jeté sur le torrent...
... les eaux n'ayant plus d'issue pour s'échapper
refluèrent dans le vallon et envahirent l'église et
les bas étages du couvent... c'était pendant la
nuit... Le monastère se trouva si submergé

Mémoires de que plusieurs religieuses furent étouffées en fuyant suite de ce qui pour se sauver du naufrage général qui les menaçait de la catastrophe (Lucien Goy dit deux religieuses).

de 962

Le Religieux prêtre qui desservait ce couvent (le P. Rimbart d'après Lucien Goy) et qui paraît être l'auteur des notes manuscrites conservées jusqu'à nous, courut d'abord à l'Église pour enlever les vases sacrés, mais étant assailli par la violence des eaux, il fut obligé de passer par une fenêtre de l'église pour se sauver, tenant néanmoins entre ses bras tout ce qui y avait de plus précieux.

Remarque

Nous remarquerons ici l'attribution du Catalogue des Abbesses au P. Rimbart, ce qui est très probable, parce que à partir de ce moment cette liste cesse complètement d'être régulière, il y a même une lacune de plus de 100 ans ~~l'absence des mêmes~~ nous pouvons donc fixer l'époque de ce ou ces manuscrits, à l'an 962 ou 963; c'est aux experts paléographes à décider de la question.

L'auteur des mémoires, qui copie la liste ci-dessus et y ajoute des détails jusqu'à l'époque où St André fut devenu Chartreuse, paraît être du 12^e ou du 13^e siècle.

Coulombes au

Cet événement fâcheux fut en partie causé que

Coulombreau ces religieuses se retirèrent plus tard à St André
 suite et se déterminèrent à abandonner ce séjour d'horreur
 et de danger.

Si tôt que les eaux se furent écoulées, elles rentrèrent dans leur couvent et continuèrent à y vivre saintement. Mais on conçoit aisément combien ce séjour devenait de plus en plus pénible à ces saintes filles, une humidité pernicieuse occasionnée par le séjour des eaux et la vase infecte qu'elles y avaient déposée corrompait l'air de leur maison, leur procura des maladies dangereuses auxquelles la plupart de ces bienheureuses filles avaient le malheur de succomber. Les religieuses de Pie Bayon avaient souffert depuis l'inondation de 962, d'autres inondations, à la vérité moins considérables, mais non moins incommodes et aussi plusieurs insultes de la part des voleurs dont l'épaisseur et la proximité des bois, favorisaient la retraite.

Lucien Goye Aussi elles faisaient des vœux ardents pour quitter un lieu où les infirmités arrivaient avant l'âge, où la mort faisait de trop fréquentes victimes. Pres d'un siècle s'était écoulé depuis que les religieuses étaient revenues dans leur couvent après la funeste inondation.

Lucien Gap
suite

dition de 962, lorsque la Providence..... leur
procure enfin l'occasion de l'abandonner sans retour.

Suite de la première période

Abandon de Notre-Dame de Prébayon
Translation
à St André des Ramières

Lucien Gap
et notes de
voyage

"

"

"

"

"

"

"

"

"

Lucien Gap

"

"

A environ 8 kil. de Prébayon, 4 kil. de
Séguret, 2 kil. de Sablès et 3 kil. de Gigondas, dans
le territoire de cette dernière commune, se trouve sur
la rive gauche de l'Uveze, dans la plaine spacieuse qui
se déroule de la montagne à la rivière, un site très
pittoresque, une fraîche et riante campagne caernie
par les bois et la verdure, c'est Saint André des Ramières,
nom qui lui vient de rameau, bouquets d'arbres touffus
qui bordent la rivière et que dans le pays on appelle
encore des Ramières; M^r de Villeneuve et l'abbé
Lefebvre, écrivant de Ramires, nous ignorons dans
quel auteur ou document ils ont pris ce nom.

Ce lieu très agréable était au dixième siècle
un domaine des Comtes de Provence qui y venaient
passer toutes les années une partie de l'été pour

Lucien gay
suite

s'y livrer au plaisir de la chasse.

Cette charmante villa possédait une chapelle dédiée à Saint André

Or, en l'année 1060 le pieux Geoffroy 1^{er} comte de Provence et sa pieuse épouse Etienne de la Douce, voulant se rendre agréable à Dieu, firent donation de leur domaine de Saint André des Ramiers au Monastère

Lucien gay

de Montmajour - les - Arles, par une charte dont l'original existe encore aux Archives départementales des Bouches du Rhône, fonds de Montmajour.

pièces justificatives

Cette charte a déjà été imprimée plusieurs fois dans différents ouvrages, c'est une pièce authentique qui nous donne une date certaine sur l'établissement des religieux de Prebayon à St André.

observation

Lucien Gay

..... Trois ans après la donation du comte Geoffroy et de son épouse, en 1063, le père Reynaud, prieur du monastère de Montmajour, étant venu visiter la nouvelle possession de cette abbaye, apprit que non loin de lui, dans un site sauvage et insalubre, de pieuses vierges, aimées d'un ardent amour pour Jésus-Christ, consacraient leur vie dans la pratique constante de la mortification, de la prière et de la charité. Il fut leur rendre visite Dans laquelle il apprit de leur

Coulombes

Coulombeaux. propre bouche tous les malheurs et les désagréments
 " qu'elles et leurs devancières avaient éprouvés depuis l'éta-
 " blissement de leur monastère. Le bon père Raymond
 " reconnaissant pour la seule inspection des lieux à combien
 " de maux ces chères filles étaient exposées tous les jours,
 " touché de compassion, revint quelques jours après
 " leur proposer de prendre en albergement les biens que
 " l'abbaye de Montmajour possédait à Saint André
 " des Ramières, situé dans une plaine agréable non loin
 " de leur monastère.

" Il est facile de comprendre combien ces Dames ac-
 " ceptèrent cette proposition avec empressement, s'estimant
 " fort heureuses de trouver une si belle occasion de quitter
 " un lieu où elles n'étaient jamais en sûreté et d'aller
 " bientôt habiter une plaine paisible et plus à portée
 " des secours en cas de besoin.

" Cet albergement fut agréé des parties avec tout-
 " tielle satisfaction et le pacte fut consommé sous la
 " condition de la redevance de soixante septiers de
 " froment et sept septiers de pois chiches, comme aperçu
 " en l'acte et bail qui furent passés en 1063 en
 " faveur de Guillaume alors abbé de Prebayon
 " écrivant hugues notaire à Arles.

Coulombeau . . . Dans la suite la cense sus-énoncée fut réduite
 suite à celle d'une obole d'or, laquelle fut éteinte en 1898
 " par l'autorité d'une bulle d'Alexandre IV.

observations Lucien Gap paraît croire que Coulombeau confond
 " cette Guillaume de la maison de Lausans . . . dernière
 " abbesse à Prebayon et la première à St-André des
 " Ramières en 1063, avec Guillaume abbess de
 " Prebayon en 962 au moment de l'inondation, le lecteur
 " du texte de Coulombeau ne fait pas supposer cela, mais
 " il garde le silence, comme les autres mémoires cités, sur
 " les abbeses qui se sont succédées de 962 à 1063, dans
 " cet intervalle de 101 ans aucun nom ne paraît et on
 " peut supposer le gouvernement de 4 abbeses ayant chacune
 " en moyenne 20 de règne la 5^e serait notre Guillaume
 " qui a transféré le Monastère de Prebayon à St-André
 " des-Ramiers, c'est à cause de ~~ce~~ fait que son nom
 " a été saisi de l'oubli, étant consacré dans les actes
 " ci-dessus, nous voyons le même silence se continuer
 " de 1063 à 1149 pendant 82 ans; cela provient
 " probablement de la tranquillité générale et de la
 " fermeté de ces bons religieux dont la réputation
 " de sainteté ne faisait qu'augmenter; Lucien Gap
 " qui résume ce temps écrit: Sans leur nouveau

Lucien Gagnier. séjour, aussi frais et enchante que Prebayon était
 " abrupt et stérile, les religieuses continuèrent à mener
 " la sainte vie qu'elles avaient menée à Prebayon jusqu'au
 " moment où la renommée de vertu et de sagesse de
 " l'ordre des Chartreux fondé par St Bruno étant par-
 " venue jusqu'à elles, guidées par les Chartreux du
 " val Sainte Ebarie ou de Bourantes, elles formèrent
 " elles aussi, le projet de s'affilier à cet ordre devenu
 " célèbre.

Observations.

La date précise de l'entrée des religieuses de Saint
 André des Rameries, dite de Prebayon, dans l'ordre des
 Chartreux est inconnue, mais on peut la fixer approxima-
 tivement, à 10 ans près, approximativement sur des données certaines.

Elles appartenaient à l'ordre en 1149, mais n'étaient
 pas encore Chartreuses en 1136, C'est ce qui ressort de ce que nous
 allons dire plus loin.

Plusieurs auteurs modernes ont donné des dates et des
 renseignements faux ayant consultés les auteurs anciens qui
 ne s'accordent pas entre eux; il est bon je crois de faire
 quelques observations à ce sujet.

Voici le nom de quelques écrivains, dont j'ai connaissance,
 qui ont traité la question plus ou moins longuement.

observations,	J. Molin qui écrivait vers	1638
suite.	J. Levasseur	1680
	Morotio Morozzi	1681
	Leconteula	1690
R.P.	Héliot	1714
	de Bracy	1788
	Bromby	1778

Il est certain que Levasseur Morotio et Leconteula ont beaucoup consulté Molin, mais Levasseur et Leconteula ont en aussi en mains des documents originaux; le R.P. Héliot et de Bracy ont eu connaissance des travaux de Leconteula mais il ne paraît pas qu'ils en aient fait grand usage; à propos du R.P. Héliot ^{ou lui attribuer} ~~sa~~ l'article sur les Religieuses charbonnières contenues dans l'encyclopédie de Migne, cet article est presque complètement erroné pour Migne T. 1 col 874. les noms des fondations et surtout pour les dates; excepté la fondation de Beauregard, ajoutée de nos jours.

Bromby, ne paraît pas avoir eu connaissance des travaux de Leconteula, en tout cas il n'en fait pas usage; c'est dans Bromby que M^r de Villeneuve a dû puiser des renseignements sur Prebayon, mais en même ^{temps,} ayant eu connaissance de Leconteula, il a

- observations, Cherche à concilier les deux récits, ce que M^r de
 suite Villeneuve ne fait que timidement M^r Lefebvre qui ne
 " fait que le copier le donne comme chose certaine et
 " M^r Vallier ne fait que le répéter.
- " De tous ces auteurs il n'y a que Levasseur et
 " Leconteux qui donnent des dates certaines; Morbio
 " donne des dates fausses, j'ai dit ce qui en était au R.
 " P. Hélier et Bromby font en donnant des dates
 " fausses hésiter dans son récit.
- " Nous suivrons donc pour la seconde
 " période le récit de S. Leconteux en l'abrégeant
 " nous contentant de renvoyer aux pages des Annales,
 " et des Ephémérides.

Seconde Période

Le Monastère de S^t André de Ramières sous les Chartreux

Lecouteux Vers ce temps là, les religieuses de l'abbaye de
 année 1145. Peibayon dédiée à S^t André se donnaient, elles et leur
 I II p. 30. monastère, à Saint Anthelme. Cette maison, qui
 traduction fut le premier couvent de femmes de notre Ordre,
 du Ch. fr. Vincent. est située, dans la Provence et dans l'évêché de Vaison,
 " à une lieue seulement d'Orange. (1)

" Elle aurait été fondée au commencement du VII^e
 " siècle par Germillée, parente de S^te Radegonde morte peu
 " auparavant Les actes de ce monastère portent
 " que les religieuses restèrent longtemps, dans celui de Peibayon,
 " sujettes à de nombreuses incommodités résultant d'injon-
 " ctions continuelles, et que, ayant acheté à l'abbé
 " et aux moines de Montmajor, un endroit plus
 " tenable, peu éloigné du premier et nommé S^t.

(1) Nous avons fait remarquer déjà, qu'il y a 21 kil. d'Orange
 à Peibayon en ligne droite, 51 de 8 kil. vers 13 kil. d'Orange à
 S^t André, environ 16 kilomètres par la route.

Leconteux

suite

p. 31

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

André de Ramières, elles s'y transportèrent, sous la conduite de leur Abbesse Guillaume, bien longtemps avant qu'elles se vouassent à votre Ordre. Néanmoins, le Couvent, devenu maison Cartusienne, fut indifféremment désigné sous le nom de l'une ou de l'autre de ces deux localités.

Et quelle époque, à quelle occasion, ou pour quel motif votre Institut fut-il introduit en cette Abbaye : on ne peut le dire d'une façon précise. Tout ce que nous savons c'est qu'elle était déjà affiliée à l'Ordre à l'époque où le B^x. Jean d'Espagne était à la Chartreuse de Montreuil, soit comme simple religieux soit comme Prieur, c'est à dire de 1140 à 1149, puisque ce fut à Montreuil qu'il commença à écrire son livre des coutumes cartusiennes à l'usage des Moniales de ce même Couvent de St André, livre qu'il acheva étant Prieur du Reposoir et qu'il adressa de son vivant à celles à qui il était destiné.

Leur passage à l'observance Cartusienne fut approuvé par les papes Eugène III et Alexandre III qui dans leurs Bulles déclarèrent prendre le nouveau

- Le contenu du Convent sous la protection du S^t Siège.
- suite Tant que l'observance de nos coutumes fut en
vigueur dans cette maison la renommée de la piété
et des vertus des Moniales les recommanda partout.
- " C'est ainsi que Adelaïde de Flotte, édifiée de leur
sainteté, voulut fonder un monastère dont elle les
appela à former le noyau; (Le monastère de Bertrand)
- p. 33 " C'est ainsi que Marguerite de Bourges vint leur
demander les premières assises vivantes de sa fondation
de Poléteins. (1230)
- " C'est encore Tribayon qui fournit des sujets à
Prémol (1232) et de Prémol à Parménie (1259)
de Parménie à Eymeux (1300)
- Ephémérides C'est alors que nous voyons apparaître des Religieuses
d'une grande vertu: ~~Régine~~ Agnès I prieure dont
les ~~années~~ de gouvernement ne sont pas connues
- " Marguerite de Montmorin vers 1193.
- " Une seconde Agnès vers 1193
- " Victoire Prieure de Tribayon et qui le fut aussi
de Parménie 1259.
- Voici les noms de Guillaume qui fut prieure et dont nous trouvons le nom
en religieuses: sur un acte de 1227, avec les noms de 14 religieuses,
Ermentine, sous prieure Dans le cloître, nous voyons figurer, Jeanne de

Ebrarde, Sacristaine Villeneuve et Claudine.

Adalermas.

Guilhelme

Elisabeth

Guilhelme de Cade-
roux, Arcende
Lucie, Petronille
Esmerigon, Sancia
Raymonde, Jeanne
et miracle de
Abontel

Ephemerides

4

4

Archives de

St Andre des

Ramieres.

des

Il semble que Prebayon devait servir de stage à toutes les Religieuses qui plus tard ont occupé des postes importants ou ont été renommées par leur vertu, c'est ainsi que nous voyons St Roseline passer par Prebayon (1278) pour se rendre ensuite à Bertaud.

Catherine Allemande que nous trouvons prieure à Prémol en 1298 est certainement sortie de Prebayon puisque Prémol fut fondé en 1232, nous faisons la même observation pour Anna de Bertaud en 1232.

Dans les papiers restés à St Andre des Ramieres nous avons trouvé sous la date de 1301 une prieure du nom de Bibergeria ^{suivie} d'une liste de 34 religieuses (voir ci contre)

Nous pouvons conjecturer par le rapprochement des dates que les Religieuses parties de Prémol pour fonder Parménie étaient des Religieuses de Prebayon au moins en grande partie et que la B^e Marguerite d'Oringt maîtresse du noviciat de la B^e Beatrix avait elle même été élève des Religieuses de Prebayon

A cette époque dit Lucien Gap, Les Religieuses de St Andre des Ramieres et de Prebayon, non qu'elles

Lucien Gap. prient désormais en souvenir de leur ancienne résidence
 " continuèrent à mener une vie si édifiante que beaucoup
 " de libéralités leur furent faites, et ce monastère prit
 " un tel lustre que les familles nobles des environs, se
 " faisaient un honneur d'y envoyer leurs filles pour
 " y embrasser la vie monastique.

observations.

Mais si cette époque fut glorieuse nous pouvons
 " remarquer que ~~dans~~ ce rapide épanouissement et cette grande
 " renommée fut peut-être la cause de la perte de ce
 " célèbre monastère; parce que d'une côté des essaims nom-
 " breux s'échappaient de la ruche pour des fondations
 " nouvelles, essaims composés naturellement des vocations
 " les plus fermes, les plus solides et des sujets les plus vertueux,
 " et que de l'autre côté, l'affluence de nouvelles vocations,
 " jeunes filles toutes de familles nobles, dont la formation
 " devait exiger un certain temps, il devait y avoir un
 " affaiblissement dans la discipline et dans l'observance de
 " la règle; si à cela on ajoute la faveur des grands et
 " les nombreuses libéralités reçues ont compris sans peine
 " ce passage de l'abondance.

Le couvent

I. II p. 34

Mais cent cinquante ans environ après que
 cette prairie se fut ainsi couverte des fleurs de toutes
 les vertus pratiquées par les vierges du Seigneur, le vent

- observations Nous pouvons déduire de Leconteux et du MS 138
 " de la grande chartreuse les différentes causes qui motivè-
 " rent l'excommunication et le retranchement de l'Ordre.
 Manuscrit de 1^o Le MS. 138 dit: Changeant nos Statuts et
 la g^o chartreuse nostre habit selon leur fantaisie
 Annales 2^o Leconteux dit: Deux ans auparavant,
 I V p. 369. la prière ayant demandé misericorde (suivant la
 An. 1336 coutume,) bien qu'elle ne la desirât pas, les députés
 " lui répondirent dans la sorte: la chose est réservée
 " au R. Père Prieur de Chartreuse qui lui fera miséri-
 " corde quand il le jugera opportun et qui aussitôt
 " qu'il le pourra lui écrira ainsi qu'à sa communauté
 " pour lui conseiller et le presser par ses exhortations
 " de se conformer à l'Ordre comme les autres Moniales.
 observations Il résulte de ce passage que la Prière voulait
 " probablement jouir de certains privilèges comme les
 " anciennes Abbeses.
 Leconteux 3^o Les Moniales Chartreuses étaient tout d'abord
 2. IV p. 230 (spirituellement) par des aumôniers, ou chapelains,
 résumé pris parmi les prêtres de la catégorie (semi monastiques)
 " des Clercs Rendus; l'Ordre ne voulant pas que des
 " prêtres profès de Chartreuse demeurassent attachés à
 " des Couvents de femmes.

Leconteux
T IV. p. 230
suite

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

Plus tard néanmoins, voyant que ces Chapelains recherchaient plus leurs propres intérêts que ceux de Jésus-Christ et des âmes qui leur étaient confiés, l'Ordre fut pour ainsi dire forcé, en conscience, de mettre un religieux à la tête de chacune de ses maisons de religieuses, avec le titre et les pouvoirs de Prieur.

Ce changement ne fut pas du goût de toutes les Maisons de Moniales, le Chapitre Général dut même aller jusqu'à leur enjoindre sous peine d'excommunication de recevoir les Prieurs qui leur étaient envoyés et de leur obéir. Toutefois, pour adoucir ce que la soumission à un Prieur pouvait avoir de pénible pour des religieuses ayant une Prieure (et surtout pour les Prieures elles-mêmes) le Chapitre leur accordait dorénavant la liberté d'élire ce Prieur.

Toutes les maisons obéirent à ce décret, à l'exception de celle de Trébayon dont les Moniales refusèrent obstinément de recevoir (ou d'élire), non seulement un Prieur, mais même des Vicaires, lorsqu'il eut été statué par un autre Chapitre Général que l'aumônier Chartrain ne porterait pas le titre de Prieur mais seulement celui de Vicaire de Moniales.

Le contenu
suite

Elles préférèrent ainsi encourir l'excommunication de l'Ordre d'abord puis leur retranchement de la famille Cartusienne, plutôt que de céder.

Observations

Ainsi fut consommée la séparation de St André des Ramieries d'avec l'ordre des Chartreux, cependant les religieuses continuèrent de s'appeler Chartreuses et la supérieure conserva le titre de Prieure

"
"
"
"
"

Les actes depuis cette époque le prouvent et le contenu l'atteste :

Le contenu
T II page 31.

Le titre d'Abbesse fut changé en l'appellation plus modeste de Prieure quand ces religieuses embrassèrent notre règle, et, bien que depuis quelques siècles elles aient secoué le joug Cartusien, trop lourd pour leurs épaules délicates, elles ont continué à donner le nom de Prieure à leur supérieure.

"
"
"
"

Observations

Ont-elles conservées le costume Cartusien dans son intégrité, et est permis d'en douter, mais nous n'avons aucun document qui puisse certifier notre doute; nous avons vu dans le grand salon de St André un tableau au dessus de la cheminée, tableau du commencement du 17^e siècle, représentant St Bruno dans le désert, mais le costume est exactement le nôtre.

"
"
"
"
"
"

Troisième période

Saint André des Ramières, monastère indépendant

Résumé de *Au moment où l'Ordre abandonna St André*
travaux de Lucien des Ramières en 1336, il y avait encore probable-
gap, et des ment un certain nombre de religieuses qui voulurent
documents que rester fidèles à la règle et à l'institut des Charteux
nous avons trouvés elles furent dispersées dans les autres maisons de
dans les Archives, Moniales; de ce nombre il faut mettre Alize ou
qui sont encore Alize, dont font mention les Ephémérides an - 1337
à St André de I II p. 124.
Ramieres.

Pendant quelque temps encore le monastère vécut de son ancienne réputation, mais petit à petit il vit sa splendeur disparaître.

Les Religieuses placées nominativement sous l'autorité directe du St. Siège étaient par le fait des événements presqu'indépendantes, elles ne se souvenaient de cette prérogative que pour s'opposer aux prétentions du pouvoir séculier et quelque fois résister à l'autorité du diocèse; aussi la fervour se ralentit considérablement et le nombre des Religieuses diminua sensi-

Resumé

11 element, et a cause même de la composition du personnel
 11 du Monastère la supériorité devient petit à petit l'appana-
 11 ge des cadettes de familles nobles, les plus puissantes ou
 11 les plus influentes de la contrée; c'est pourquoi dans les noms
 11 des prieures qui ~~se trouvent~~ nous rencontrées, nous trouverons souvent
 11 le même nom de famille.

11 Les documents de cette troisième époque sont encore
 11 nombreux, dans les archives de Vaucluse, des Bouches du Rhône
 11 et à St André même; comme aussi dans les histoires locales
 11 et contemporaines, la plus grande partie regardent les questions
 11 de procès, les revendications, le maintien de leur prérogatives,
 11 leur résistance au pouvoir séculier et même aux évêques, je
 11 n'ai pas l'intention d'entrer dans tous ces détails on les trouvera
 11 tout au long dans le manuscrit de M. Lucien Gap.

11 C'est donc en l'an 1356 qu'eut lieu la séparation d'avec
 11 l'Ordre des Chartreux probablement sous le Prieur Bertrand
 11 de Chamaret qui nous trouvons encore gouvernant dans un acte
 11 de 1341. et ce fut en 1460 qu'Agnes d'Arzelme en
 11 ce moment prieure, presta hommage au Prince d'Oran
 11 par lequel elle le reconnaissait comme suzerain à la
 11 manière des autres vassaux de la principauté; hommage
 11 dont ces princes eurent désormais le privilège et qui se attirer
 11 bien des désagréments à ce pauvre monastère.

Résumé

11 Dans un acte de 1503, la prieure Isabelle de la
 11 Beaume Suge et les religieuses sont qualifiées de reli-
 11 gieuses Chartreuses de St André des Ramiers et de
 11 Trébayon.

11 En 1524 la prieure Louise de la Beaume Suge est
 11 etue et en 1560 elle prête hommage au seigneur d'Orange
 11 comme à son souverain à la manière des autres vassaux
 11 de la principauté.

11 Si je ne me trompe, c'est ce prince d'Orange Guil-
 11 laume de Nassau, qui fut l'auteur de l'hérésie de
 11 Luther dans les Pays bas, est à lui que nous
 11 devons nos martyrs chartreux dans ce pays là.

11 Comme le remarque ducieu Gap une ère nouvelle
 11 de calamités s'était levée sur la France, la doctrine
 11 protestante avait fait de nombreux et rapides progrès
 11 après s'être emparés de Ségués, de Gégondas,
 11 de Sabler, de Malancien, les Calvinistes pillèrent Saint
 11 André des Ramiers et le livrèrent aux flammes; Les
 11 religieuses, d'après le conseil de leur prieure Louise de la
 11 Beaume Suge avaient fui à l'approche des protestants,
 11 pour se retirer chez leurs parents, elles ne revinrent,
 11 d'après Coulombeau, qu'en 1567 dans leurs couvent dont
 11 elles relevèrent les ruines.

Résumé

Ce fait explique pourquoi il ne reste plus à St André des Ramières aucune trace de construction antérieure au 16^e siècle, la partie la plus ancienne, parfaitement caractérisée par deux arcs gothique fin XV^e est celle dont nous donnons la photographie page . . .

Ce fut Claire Moreton de Chabillon qui succéda en 1574 à Louise de La Baume Sully, mais le priorat lui fut disputé par Jeanne de Chabot Abbessse du Paraclét qui en avait eu le brevet du Prince d'Orange, cependant Jeanne de Chabot fut déboutée de ses prétentions par l'accord des puissances séculières et religieuses.

En 1586 Claire Moreton de Chabillon succéda sa nièce Radegonde Moreton de Chabillon, elle voulait se soustraire à l'hommage que les précédentes Prieures avaient fait au Prince d'Orange, mais elle fut condamnée par le Parlement d'Orange à le prêter non seulement comme à son Souverain mais encore comme à son fondateur s'engageant à ne faire aucune élection sans sa permission sous peine de séquestre des biens du Monastère.

Charlotte de Moreton de Chabillon succéda à la précédente en 1620 et prîte hommage, au prince.

Résumé

Maurice de Nassau, elle le fit dans les termes de l'hommage fait par Louis de la Baume Sully, c'est à dire comme à son souverain seulement... Ce qui ne fut pas jugé suffisant par le parlement... elle dut céder ainsi que ses religieuses devant la menace de la saisie des revenus de leur Monastère.

Afin de se garantir des malfaiteurs et pour ne plus être isolées, les religieuses décidèrent en 1644 de donner à bail... Des terres avoisinant le monastère pour les cultiver et y construire des maisons, c'est la raison des constructions que l'on observe encore adossées à l'enceinte du Monastère, voyez le plan p. ...

Mais le relâchement ne continua pas moins à s'accroître chaque jour d'avantage... Bientôt dit Coulombeau, la clôture ne fut plus observée, les religieuses permettaient même l'entrée de leur monastère aux gens du monde... Ce dérèglement fit un trop grand bruit dans les environs pour ne pas répandre les familles à y placer leurs demoiselles, le nombre des Novices et des pensionnaires diminua chaque jour, et bientôt ce couvent perdit totalement son ancienne réputation et sa considération.

L'évêque de Vaison Joseph Marie de Suzy essaya

Résumé

mais en vain de remédier aux désordres, retenu
 chargé de la direction de ces Religieuses, et leur remettant
~~à la~~ en mémoire et devant les yeux les splendeurs du
 temps passé, la gloire des anciens jours eut lui qui a
 écrit les vers Latins que abbé de Villeneuve cite dans
 sa vie de St Roseline et dont il donne une traduction
 Sancti Andree de Rameria et pratium Bayonis
 Virgineæ turris, niveus quem vestit amictus,
 Carthusiæ rita, nobile Cœnobium,
 Ovasu ripas inter virgultas decorat:
 Andree sacrum et Rameriam vocitant.
 Bayonis a Prato, quod æque Brimionis inundant.
 Commigrasse ferunt, hancque habitasse domum.
 Quam cœnere pii Majoris Montis alumni,
 Observant leges que, Benedicte, tuas.
 Voici la traduction: « Heureuse rive de l'Ouvèse, riant bocage,
 des Rameries consacrés à Saint André, les blanches cottes,
 des vierges carthusiennes ornent la verdure de vos
 feuillages. On dit que, fuyant la fureur des eaux
 du Brimion, les pieuses cénobites de Prebayon devants
 vivrent chercher ici un asile gracieusement offert
 par les enfants de Mont Abajour soumis aux lois
 bénedictines. »

Résumé

En voyant les instances de l'évêque de Vaison pour ramener ces religieuses à la régularité de leur institut Coulombeau croit que ce fut là le dernier effort et que c'est seulement alors que nos Pères abandonnèrent St André à son malheureux sort; nous avons déjà fait la remarque que Coulombeau rapporte bien les faits mais se trompe sur les dates, c'est pourquoi, probablement, il préfère n'en point mettre afin de ne pas avoir l'embaras de les concilier.

Mais quoique fit l'évêque de Vaison le mal était trop grand et trop enraciné, il est facile de comprendre qu'une des causes, la principale peut-être, était les relations fréquentes entre les religieuses et les princes protestants ou plutôt leurs serviteurs; nous avons vu Guillaume et Maurice de Nassau exiger d'elles la reconnaissance de leur souveraineté et de leur patronage, il fallait non seulement la protection mais encore l'autorisation des Princes d'Orange pour élire la prieure, ce brevet ou le contrat était l'objet de bien des convoitises de la les sollicitations et les intrigues pour parvenir à sa possession; les princes d'Orange ne mettant là que leur créature, ce n'était certainement pas le mérite qui décidait de l'élection.

Nous voyons même paraître des protestants comme André de Lafaisse, Marichal de bataille, qui recevait

Résumé

une pension sur les revenus de St André.

Les Religieuses subissaient ce joug avec contrainte
 mais probablement pas par esprit de religion; en 1668
 elles essayèrent de le secouer en élisant comme supérieure
 et sans consulter le Prince d'Orange, Gasparde de Croton
 de Chabritan, sœur de la précédente, mais elles furent
 encore forcées de se soumettre en présence de la menace
 de la saisie de leur temporel; presqu'à vers la même
 époque en 1673 les Religieuses ne voulurent point
 se soumettre aux ordonnances de l'évêque qui fulmina
 contre elles l'interdit et fit fermer leur église.

Sur ces entrefaites Louis XIV s'empara de la
 principauté d'Orange, alors l'évêque de Vaison vint
 au Roi pour faire exécuter ses ordonnances, le Roi
 ayant eu connaissance de la question écrivit la lettre suivante
 au Gouverneur Général de la Provence;

Monsieur le Comte de Grignan, la vie si scandaleuse
 que mènent depuis longtemps les Religieuses Chartreuses établies
 dans la principauté d'Orange, et le peu de respect qu'elles
 ont eu jusqu'à présent pour les Ordres des Pères Chartreux
 leurs supérieurs, les ayant forcés d'en abandonner la conduite
 comme filles incorrigibles, et entièrement incapables de
 discipline et de régularité, le même évêque de Vaison

Résumé

leur supérieur, a cru qu'il était du devoir pastoral qui lui impose son caractère, d'employer la sévérité des constitutions ecclésiastiques pour tâcher de remédier à cet extrême désordre et il a en même temps recouru à votre autorité pour favoriser l'exécution de ses ordonnances.

« J'ai voulu vous faire cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous ayez à donner au dit sieur évêque de Vaison toute l'aide, main-forte, faveur et assistance dont vous serez par lui requis, et de laquelle il pourra avoir besoin pour faire exécuter ses ordonnances contre les seditieux religieux, sur ce je prie Dieu, Monsieur le Comte de Grignan, qu'il vous aie en sa sainte garde. Écrit à Versailles le 24^e jour d'octobre 1673. signé: Louis »

Le Comte de Grignan avant d'employer la violence fit part à les supérieurs des ordres qu'il avait reçus en l'engageant à se soumettre, Les Religieuses se défendirent et écrivirent au Roi qu'on les avait calomniées, elles se servirent comme protecteur de Simon Arnaud, Marquis de Pomponne, alors ministre, ainsi après les protestants, les jansenistes; De son côté le Roi voulant avoir un motif pour commander ~~son~~ maître absolu, envoya à St André l'intendant de Provence qui avec un Prévôt et des Archers, s'introduisit dans le couvent

Résumé

Cela me fait penser que ces papiers doivent être dans quelques coins des archives ou dans une des bibliothèques de Paris ?

Malgré la résistance des religieuses et en enlevant les Archives et les titres de possession (1) et depuis le Roi a prétendu au droit de patronage, personne ne pouvant lui prouver le contraire

Cependant si quelqu'un avait des droits sérieux sur le temporel de St André des Ramiers, c'est bien l'ordre des Chartreux, cependant jusqu'à présent nous n'avons pas encore vu les Chartreux intervenir.

Nous lisons bien à propos des intrigues de Jacqueline Gupré au du Père, Coisine d'André de Lafaine dont nous avons parlé plus haut, et nommée d'office Coadjutrice avec succession future, par la protection du Prince d'Orange et par conséquent sa créature; Nous lisons dans Lucien Gap, ce passage d'une lettre qu'elle écrit à son cousin: « Le Père Chartreux nous a fait une visite aujourd'hui, et paraît être dans nos intérêts. Nous venons d'apprendre d'un de ses amis que si nous voulions rendre nos biens à son couvent, il nous donnerait 300 écus de pension à chacune et 400 à l'abbesse, et notre logement dans le couvent. » Cette démarche futelle sérieuse ou bien est-ce une ruse de cette créature pour se faire valoir, en tous cas il résulte de ce fait que la communauté devait être réduite à un bien petit nombre de sujets.

Résumé

Quoiqu'il en soit Madame du Prie ne fut pas élue
 ce fut Jeanne de Causans qui fut élue coadjutrice
 vers 1679 fut nommée canoniquement Prieure en 1684 ou
 1685. Mais les Religieuses n'avaient pas consulté le Roi
 qui se considérant comme patron leur imposa une autre
 Prieure, Madame Marie Anne de Lavergne de Bressans, et
 envoya en exil Jeanne de Causans et les religieuses qui ne
 voulurent pas céder.

Madame de Bressans était donc Prieure en 1685, mais
 le St Siège ne voulut jamais lui accorder des bulles.

Comme elle avait été nommée par le Roi pour rétablir
 la discipline sérieusement compromise dans ce monastère
 le Châin du Monarque n'était pas heureux, cette Prieure
 ne se pliant pas elle-même à la discipline qu'elle voulait
 imposer aux religieuses, c'est ainsi qu'elle voulut empê-
 cher l'évêque de Vaison de faire la visite du Monastère
 prétendant qu'il n'en avait pas le droit. Pour ce fait
 elle fut excommuniée, l'église fut interdite et de plus fut
 faite à l'aumônier de dire la messe à St André.

Madame de Bressans voyant qu'elle ne pouvait par-
 venir aux fins pour lesquelles elle avait été nommée,
 se mit en relation avec la grande Chartreuse, elle
 passa le 10 septembre 1704, avec l'agrément du Pape

résumé

et du Roi, un concordat avec le R. P. général
 D. Antoine de Mongeffonds, pour introduire dans
 ce monastère une communauté de Chartreux. mais
 des difficultés, soulevées d'abord par l'évêque de Vaison,
 qui voyait avec peine ce monastère qui envahissait son
 territoire, fit échouer ce projet et M^{me} de Bressan
 donna sa démission elle fut remplacée par Cathé-
 rine de Fremillet sa nièce en 1708, qui fut
 la dernière des supérieures de St André-des-Ramiers.
 Elle était religieuse et Abbessse d'un couvent de
 l'ordre de St Benoît, réforme de St Maur, le but
 du Roi était d'introduire la réforme de St Maur
 à St André des Ramiers, elle ammena avec elle
 deux religieuses et son premier soin fut d'établir
 la clôture et de demander un règlement à l'évêque
 de Vaison, celui-ci promulgua ce règlement dans
 une visite qu'il fit au monastère en 1710; mais
 ce règlement ne fut pas exécuté et les désordres,
 allèrent s'accroissant, de plus le monastère était dans
 un état pitoyable faute de réparations, le nombre des
 religieuses diminuait de plus en plus et les revenus
 aussi; on accusait l'Abbessse de dilapidation, pour
 se disculper elle adressa un mémoire au vice légat

Résumé

D'Avignon; une copie de ce mémoire existe encore.

Cette Prieure (ancien abbaye) reprit le projet formé en 1704 par M^{me} de Bressans pour remettre St André entre les mains des Chartreux; un nouveau concordat fut passé avec approbation et confirmation du Pape et du Roi; cette fois toutes les difficultés étaient levées toutes les pièces signées, il n'y avait plus qu'à prendre possession de St André des Ramiers ... - lorsque subitement nous voyons apparaître à la place des Chartreux M^{gr} Roussel de Billy évêque d'Orange).

Ce dernier convoitait depuis longtemps les biens de St André, voyant diminuer chaque jour le nombre des religieux, elles étaient réduites à trois y compris la Prieure, et se doutant bien que si les Chartreux prenaient possession de St André ce serait fini pour lui, se hâta de solliciter secrètement auprès de Louis XV l'union de ce monastère à son évêché; il se prévalait du déreglement passé de ce monastère.

Il obtint du Roi, dit Coulobreucq, un brevet en date du 19 février 1734, contenant son consentement, un arrêt du conseil d'état du 17 avril suivant, et une bulle du pape Clément XII du 4 des ides du mois de décembre 1734 par laquelle, le souverain

Pontife unit l'abbaye de St André des Rameries à l'évêché d'Orange.

Je n'ai trouvée nulle part le desistement des chartreux et cependant aucune protestation de leur part.

Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire est que toute la correspondance relative aux deux concordats avec les chartreux Bulles du Pape ordonnances du Roi en faveur des Chartreux avec leur grands Secours, Concordats; projets de concordats lettres des M^{rs} Père S. Antoine de Mongeffonds. de S. Ambroise Esalles, des VV^{rs} Visiteurs Prieurs de Bonpas et de Velleneuve jusqu'à des copies de lettres ou des brouillons de lettres, tous ces papiers ~~concernant~~ ^{documents} l'affaire ~~est~~ ^{sont} très authentiques, sont encore à St André des Rameries; par conséquent ils ont ~~été~~ ^{été} entre les mains des derniers évêques jusqu'à la fin, ~~est~~ ^{est} ce qui a fait croire ~~qu'il~~ ^{qu'il} public qu'il n'y avait eu que des projets entre les Chartreux et les dernières religieuses.

Mais au contraire tous les documents relatifs à l'annexion à l'évêché d'Orange ont toujours été publiés et sont maintenant aux Archives départementales
???

Les trois religieuses qui étaient encore à Saint

André des Ramières, jouirent leur vie durant d'une pension de cent pistoles à chacune, M^{me} de Causans se retira dans un couvent à Carpentras, M^{me} de Bressans chez ses parents à Clermont l'odeur, et M^{me} de Dreuillet à Toulouse. ,,

M^r Roussel de Billy fit relever les ruines de St André et réparer les bâtiments tels qu'on les voit aujourd'hui, voyez les photographies page - il fit de St André sa maison de Campagne et y mourut le 29 juillet 1777.

Son successeur M^r du Billet dernier évêque d'Orange fit aussi sa demeure de St André, mais il en fut dépossédé par la révolution.

Le principal acquéreur des biens de St André est été le Citoyen Corenson, ses descendants habitent encore St André.

Les bâtiments n'ont conservé aucun caractère religieux, on ne trouve plus aucune trace de la Chapelle, les bâtiments sont négligés et les chambres abandonnées, les terres ne rendent rien, le propriétaire de ruine et serait content de pouvoir vendre ce domaine. la bénédiction du bon Dieu n'est pas sur les acquéreurs des biens religieux